

Le petit journal de Chambéon

Voici notre premier numéro du petit journal de Chambéon, un nouveau nom pour une nouvelle équipe, il s'est fait attendre suite à la pandémie et la mise en place tardive du conseil !

Avec cette nouvelle mouture vous retrouverez les informations essentielles concernant la vie du village. Pour avoir des informations complémentaires et plus fréquentes, n'hésitez pas à consulter le site internet et la page facebook de la commune de Chambéon !

Toute l'équipe de la commission communication tient à remercier Lucie Frécon de nous avoir donné toutes les clefs pour l'élaboration de ce projet.

Commission communication

Les réunions du conseil

Le 3 juillet 2020, les 15 conseillers ont élu Patrick Mathieu maire de la commune,

- 1er adjoint Jérémie Trottet
- 2ème adjoint Philippe Mayère
- 3ème adjoint Madeleine Marcel
- 4ème adjoint Christine Sintès

Lors du 1^{er} conseil municipal du 22 juillet, nous avons mis en place les diverses commissions de la commune :

- **Commission urbanisme** : M. Marcel, G. Chatton, M. Trottet
- **Commission finance** : J. Trottet, P. Gagliolo, N. Mathieu, Y. Nogara
- **Commission révision des listes électorales** : P. Mayère, M. Marcel, S. Villard, M. Forissier
- **Commission petite enfance, enfance, jeunesse** : C. Sintès, V. Lourdin, S. Villard, Y. Nogara, N. Mathieu, J. Davin
- **Commission communication** : P. Mayère, S. Villard, J. Davin, N. Mathieu, D. Gouttefarde, M. Forissier
- **Commission Voirie assainissement** : J. Trottet, Y. Nogara, M. Trottet, M. Marcel
- **Commission bâtiments publics / cimetière** : P. Mayère, M. Trottet, M. Marcel, P. Gagliolo, N. Mathieu, G. Chatton, J. Trottet
- **Commission associations** : P. Mayère, M. Forissier, V. Lourdin, S. Villard, N. Mathieu,
- **Commission fleurissement et embellissement** : M. Marcel, D. Gouttefarde, M. Trottet
- **Commission sports et loisirs** : P. Mayère, M. Marcel, D. Gouttefarde, N. Mathieu, P. Gagliolo
- **Commission commerce** : M. Marcel, J. Trottet, G. Chatton
- **Commission appels d'offres** : J. Trottet, G. Chatton, N. Mathieu, M. Marcel, C. Sintès, M. Trottet

Le maire est Président de droit de chacune de ces commissions.

Le conseil municipal invite les concitoyens qui le souhaitent à se joindre à l'équipe. Si vous avez une compétence spécifique, vous pourrez la mettre au service de la commission, en participant à la réflexion de groupe. N'hésitez pas à vous faire connaître...

Il a également été décidé de désigner un correspondant "associations" parmi les élus. Il fait le lien entre les associations et la mairie, il fait « remonter » les demandes et apporte des réponses à toutes les interrogations pratiques des associations.

Le Sou des écoles : Yann Nogara (06-86-92-42-98)

Les classes en 1 et 6 : Marilyne Forissier (06-89-03-64-18)

L'ASCM : Philippe Mayère (06-51-42-36-63)

L'ASB: Sylvie Villard (06-22-77-21-50)

Le LAC : Philippe Gagliolo (07-85-90-92-65)

L'air club du Forez : Jérémy Trottet (06-27-20-80-64)

La FNACA : Damien Gouttefarde (06-36-56-70-95)

L'aéromodélisme : Patrick Mathieu (06-03-22-38-82)

Le club du 3^{ème} âge : Madeleine Marcel (06-86-20-06-55)

Le club carpe Chambéon : Gwendoline Chaton (06-71-76-38-03)

L'inter-société : Nicole Mathieu (06-14-51-45-80)

L'écopôle du Forez : Julie Davin (06-80-30-24-34)

Le conseil municipal en action

Afin de démarrer ce nouveau mandat sur de bonnes bases, le maire a demandé au percepteur de venir nous éclairer sur les comptes de notre commune (voir son compte rendu en pièce jointe).

Devant être plus que vigilant avec les comptes de la mairie, nous avons dû renégocier et/ou faire d'autres devis concernant les travaux actés/entérinés lors du précédent mandat. Cela concerne :

Le prolongement du chemin du canal : Devis d'origine 22 049,28€ ramené suite à l'intervention de la nouvelle mairie et a la participation de BETF que l'équipe municipale remercie a 14 849,28€

La réfection du chemin de Turagneux et du chemin de la Loire: 67 968€ ramené à 62 088€TTC

Le conseil municipal travaille également sur le PLU ! La précédente municipalité avait commencé à élaborer un changement du PLU en vigueur mais après avoir étudié le dossier avec le cabinet qui l'avait monté nous arrivons à la conclusion que la station d'épuration est saturée au niveau hydraulique. En cas de révision du PLU, une étude hydraulique devra obligatoirement être faite, ainsi que cela a été demandé par les services de l'état, Son coût n'est pas négligeable. En conséquence au vu des sommes astronomiques qui devraient être investies, le PLU ne sera pas changé dans l'immédiat.

En ce qui concerne la mise en place des conteneurs enterrés pour les ordures ménagères. Cette installation a été validée avec la communauté de communes par l'ancienne municipalité et notre rôle a uniquement consisté à changer l'emplacement afin qu'il soit le moins impactant possible pour nos administrés. Cela ne concerne que les habitants du bourg. L'ancien conseil avait informé les habitants de Chambéon par le biais des « échos » et une réunion d'information a eu lieu le 8 septembre 2020 pour les personnes concernées.

Toutefois les habitants qui souhaiteraient intégrer ce processus d'apport volontaire (résidences secondaires par exemple) peuvent se manifester auprès de la Mairie

Initialement prévus à droite du monument aux morts sur la place du village, les conteneurs seront finalement installés à la place du massif de fleurs. Ils seront livrés durant l'automne, Suite aux travaux occasionnés pour l'enfouissement de ces conteneurs nous réaliserons l'aménagement autour de la plate forme mais la réfection totale de la place sera réalisée ultérieurement.

Les projets de la mairie

Dans le cadre de la sécurité dans notre village et suite à de nombreuses remarques des habitants, nous souhaitons installer un ralentisseur (coussin berlinois) à l'entrée du village sur la route de Magneux-Haute-Rive. Nous restons dans l'attente à ce jour de l'autorisation du département pour procéder à cette mise en place qui s'effectue sur une route départementale.

Suite à une réunion intervenue le 31 août dernier entre M. le maire et le président départemental, une réfection de la chaussée a été engagée dès le 3 septembre 2020 à la sortie du village direction Magneux-Haute-Rive.

Suite au dégât des eaux intervenu en juillet de cette année sur le toit de l'église, une fuite importante a été constatée sur le transept sud et une autre plus légère sur le transept nord. La mairie a tout de suite fait procéder aux réparations des fuites afin de limiter les risques pour les paroissiens **et la pérennité des bâtiments**. Un devis a été établi par l'entreprise Cheminal, d'une valeur de 2 300,40 euros afin de refaire l'enduit impacté. Ces travaux seront pris en charge par l'assurance de la commune.

La chaudière de la salle des fêtes est à changer, compte tenu de son ancienneté (plus de 30 ans). Il est nécessaire de mettre aux normes cette salle qui est destinée à la location.

Le toit du préau de l'école est en mauvais état, il est nécessaire de changer le tuilage avant que les poutres, encore saines ne soient endommagées. Le devis de l'entreprise Reynaud a été validé lors du conseil municipal du 2 septembre.

Les locaux de la mairie qui reçoivent la population et les mariages ont besoin d'un rafraîchissement, il est prévu de changer l'ensemble des radiateurs et luminaires, le revêtement de sol et de repeindre les murs (les divers devis ont été validés lors du CM du 02/09/2020).

Le financement de ces 3 derniers postes de travaux sera largement subventionné selon les affirmations de Monsieur le Président du Conseil Départemental lors de son déplacement en Mairie dans le cadre du plan de relance et d'aide aux entreprises du bâtiment.

Les pompiers nous ont fait remonter un problème de circulation au niveau de l'entrée nord-est du plan d'eau, Nous allons donc élargir celle-ci pour permettre aux camions de pompiers d'intervenir sur l'étang. Les travaux seront réalisés par les agents de la mairie.

La nouvelle équipe municipale tient à remercier la régie POINSON de Feurs que monsieur le maire a rencontré courant juillet, et qui eu égard à l'état de délabrement de l'enduit et de la dangerosité pour les consommateurs présents dans la cour de notre café restaurant a obtenu en moins d'un mois de la propriétaire que nous remercions également l'autorisation de faire procéder à la rénovation de ce mur, Outre l'aspect sécuritaire il nous semble que nous ne pouvons que nous féliciter de l'amélioration visuelle que vont apporter ces travaux !

Informations diverses

LES DATES A RETENIR

SEPTEMBRE :

Mercredi 16 : Ludothèque de 11H à 12H

Samedi 19 : Assemblée générale de l'ABC

Vendredi 25 : Distribution des brioches par le Sou des Écoles

Samedi 26 : Rencontre amicale tête à tête de l'ABC

OCTOBRE :

Mercredi 21 : Ludothèque de 11H à 12H

Vendredi 30 : Halloween du Sou des Écoles

NOVEMBRE :

Mercredi 11 : Concours de belote de l'inter société

Mercredi 18 : Ludothèque de 11H à 12H

DECEMBRE:

Samedi 5 : Téléthon

Samedi 12 : Fête de Noël du Sou des Écoles

Mercredi 16 : Ludothèque de 11H à 12H

Repas de fin d'année du club du 3^{ème} âge

Jedi 31 : Saint sylvestre de l'ASCM à Magneux-Haute-Rive

En raison de la pandémie de Covid-19, les manifestations peuvent être annulées

LA MAIRIE

Horaires d'ouverture :

Mardi de 13H30 à 17H

Mercredi de 12H à 14H

Jedi de 8H à 12H30

Téléphone : 04.77.27.81.82

Email : mairie@chambeon.fr

Facebook : www.facebook.com/Communedechambeon

Concernant l'école une tarification différente du périscolaire a été mise en place en cette nouvelle année scolaire afin de répondre au mieux aux besoins des chambéonnais. Une autre organisation de l'emploi du temps des ATSEM a été mise en place afin de trouver un équilibre entre les besoins auprès des élèves et la propreté des locaux. De plus, un service de volontariat est organisé pour les temps périscolaires pour un accueil enrichissant. Nous tenions aussi à remercier Mme De Oliveira pour son aide précieuse pour la mise en route du logiciel 3D Ouest.

Comme nous l'avions dit lors de notre campagne électorale, une boîte à idées réalisée par Robert et Yann nos employés communaux, est mise à votre disposition à la mairie. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos idées!

De même et afin de respecter nos engagements nous souhaitons recueillir l'avis des habitants sur les projets importants, c'est ainsi que la Mairie s'est rapprochée de l'association des Maires de France qui lui a confirmé que l'application 'maires et citoyens' disponible gratuitement sur les plate formes Apple ou Androïde était parfaitement adaptée à notre demande,

Un compte gratuit a donc été créé et nous vous invitons à télécharger cette application qui sera à l'avenir utilisée pour diffuser les informations et effectuer des 'micro sondages'

Les conseils municipaux auront lieu tous les premiers mercredis de chaque mois à 20h à la mairie. Ceux qui le souhaitent peuvent venir y assister.

L'enduro de la pêche organisé par le Club Carpe Chambéon qui a eu lieu du 20 au 23 août 2020 , a battu tous les records des précédentes éditions : 320 poissons sortis soit l'équivalent de 1721 kg. Du point de vue du palmarès, le plus gros amour blanc pêché pesait 15kg980 et la plus grosse carpe 13kg380!

Cette année, il y aura du changement concernant les personnes habilitées à contrôler les pêcheurs autour de l'étang. En effet, Sandra Rand et Marc Cornitte et les employés municipaux (Robert Rolland et Yann Ducroux) vont venir renforcer l'équipe déjà existante formée par Christophe Gaucher et Thierry Reboux.

Des actes de vandalisme ont été commis à proximité du stade de foot au niveau des WC. Ces actes sont intolérables dans un petit village comme le nôtre et la municipalité va mettre en place des solutions afin d'identifier à l'avenir les responsables pour qu'ils comparaissent le cas échéant, devant les juridictions pénales et obtenir le remboursement des travaux de réparation,